



# Le Quotidien

Statistique Canada

Le mercredi 22 août 2007

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

---

## Communiqués

---

**Étude : Interdictions de fumer : leur incidence sur la prévalence de l'usage  
de la cigarette, 2006** 2

Les foyers et les lieux de travail sans fumée sont associés à un abandon de la cigarette ou à une diminution de la consommation de tabac, selon une nouvelle étude.

Étude : Les Canadiens physiquement actifs, 2005 4

---

**Nouveaux produits** 5

---



---

## Communiqués

---

### **Étude : Interdictions de fumer : leur incidence sur la prévalence de l'usage de la cigarette**

2006

Les foyers et les lieux de travail sans fumée sont associés à un abandon de la cigarette ou à une diminution de la consommation de tabac, selon une nouvelle étude.

L'étude, intitulée «Interdictions de fumer : leur incidence sur la prévalence de l'usage de la cigarette» et publiée aujourd'hui dans *Rapports sur la santé*, révèle qu'au cours de la dernière décennie, les fumeurs dont le foyer ou le lieu de travail était récemment devenu sans fumée étaient plus susceptibles de cesser de fumer dans les deux années suivantes que ceux qui ne s'étaient pas pliés à de telles restrictions.

À l'aide de données tirées de l'Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada et de l'Enquête nationale sur la santé de la population, l'étude a permis d'examiner les liens entre les restrictions relatives à l'usage du tabac et les taux d'abandon de la cigarette et d'usage du tabac.

Parmi les fumeurs qui vivaient dans une maison devenue «sans fumée» au cours de la période d'enquête, 20 % avaient cessé de fumer deux ans plus tard, comparativement à 13 % des fumeurs qui ne vivaient pas dans une maison sans fumée.

De même, parmi les fumeurs qui ont déclaré n'être soumis à aucune restriction au travail au début de l'enquête, mais qui, deux ans plus tard ont déclaré une interdiction de fumer, 27 % avaient cessé de fumer. Il s'agit de plus du double du taux observé (13 %) chez les fumeurs qui n'étaient soumis à aucune restriction au travail.

Les résultats de l'étude laissent croire que pour les fumeurs qui souhaitent arrêter de fumer, les restrictions sur l'usage du tabac peuvent faire pencher la balance du côté de l'action.

L'étude permet de faire la distinction entre les premières étapes du changement (y compris le désir d'arrêter de fumer, mais sans la prise de mesures en ce sens) et les dernières étapes (l'abandon effectif de la cigarette et le maintien). Dans les foyers sans restrictions sur l'usage du tabac, 70 % des fumeurs et anciens fumeurs prévoyaient soit ne pas arrêter, soit le faire mais n'avaient pris aucune mesure à cet égard. C'était le cas de seulement 44 % des fumeurs et anciens fumeurs vivant dans un foyer sans fumée.

De plus, dans les foyers sans fumée, 42 % des sujets avaient ou bien cessé de fumer récemment, ou bien étaient des anciens fumeurs n'ayant toujours pas recommencé à fumer. Dans les foyers où il n'y avait pas de restrictions, le taux correspondant était de 15 %.

De même, dans les lieux de travail où l'usage du tabac était interdit, 33 % de l'effectif du groupe constitué des fumeurs et d'anciens fumeurs avaient cessé de fumer, comparativement à 22 % chez le groupe n'ayant déclaré aucune restriction au travail.

### **Les interdictions de fumer sont à la hausse**

Entre 2000 et 2006, le pourcentage de Canadiens qui fumaient quotidiennement ou à l'occasion a diminué, pour passer d'environ 24 % à 18 %. Pendant la même période, la proportion de fumeurs vivant dans une maison où il était interdit de fumer a crû, passant de 27 % à 43 %. Dans le cas des fumeurs vivant dans un ménage où il y avait des enfants âgés de moins de 15 ans, l'augmentation est passée de 38 % à 55 %.

La hausse du pourcentage de fumeurs vivant dans un foyer sans fumée coïncide avec l'adoption de dispositions législatives en vue d'interdire l'usage du tabac dans les lieux publics dans de nombreuses provinces et collectivités à l'échelle du pays.

En 2005, la grande majorité des fumeurs occupant un emploi devaient faire face à au moins quelques restrictions sur l'usage du tabac au travail, celles-ci allant d'un usage interdit (42 %), à permis seulement dans des endroits désignés à cet effet (37 %), ou restreint uniquement en certains endroits (9 %). En 2006, seulement 12 % des fumeurs occupaient un emploi dans un milieu toujours non touché par des restrictions sur l'usage du tabac, comparativement à 24 % en 1998. Les fumeurs occupant un emploi propre aux cols blancs ou exerçant un travail dans les ventes et les services étaient plus susceptibles de déclarer des restrictions complètes que l'étaient les cols bleus.

### **Les interdictions de fumer entraînent une baisse de la consommation de tabac**

En 2005, les fumeurs vivant dans un foyer sans fumée fumaient en moyenne 9 cigarettes par jour, comparativement à 15 chez les fumeurs faisant face à des restrictions partielles à la maison, et à 16 chez ceux pour qui le tabac ne faisait l'objet d'aucune restriction.

Le lien était comparable dans le cas d'interdictions en milieu de travail. Les fumeurs dont le lieu de travail comportait une interdiction de fumer fumaient en moyenne 12 cigarettes par jour; ceux dont le lieu de travail comportait des restrictions partielles en fumaient 14 en moyenne, et chez ceux qui ne faisaient face à aucune restriction en milieu de travail, la moyenne était de 17 cigarettes.

Les fumeurs qui ont continué de fumer une fois leur maison devenue sans fumée consommaient en moyenne 2,0 cigarettes de moins par jour que deux ans auparavant. En comparaison, les fumeurs vivant dans un foyer qui n'était toujours pas sans fumée consommaient 0,4 cigarette de moins chaque jour.

Les fumeurs dont le milieu de travail sans restrictions en est devenu un comportant une interdiction de fumer consommaient en moyenne 2,1 cigarettes de moins par jour deux ans plus tard, tandis que la consommation quotidienne moyenne de cigarettes chez ceux dont le lieu de travail est demeuré sans restrictions n'a pas varié.

**Définitions, sources de données et méthodes : numéros d'enquête, y compris ceux des enquêtes connexes, 3225 et 4440.**

L'étude intitulée «Interdictions de fumer : leur incidence sur la prévalence de l'usage de la cigarette», qui fait partie de la diffusion en ligne d'aujourd'hui de la publication *Rapports sur la santé* (82-003-XWF, gratuite), est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Didier Garriguet au 613-951-7187 ([didier.garriguet@statcan.ca](mailto:didier.garriguet@statcan.ca)), Division de l'information et de la recherche sur la santé.

La version intégrale du plus récent numéro de *Rapports sur la santé*, vol. 18, n° 3 (82-003-XWF, gratuit) est maintenant offerte. Une version imprimée (82-003-XPF, 22 \$ / 63 \$) est également en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Pour obtenir plus de renseignements sur les *Rapports sur la santé*, communiquez avec Christine Wright au 613-951-1765 ([christine.wright@statcan.ca](mailto:christine.wright@statcan.ca)) Division de l'information et de la recherche sur la santé. ■

## Étude : Les Canadiens physiquement actifs

2005

Un pourcentage croissant de Canadiens sont devenus au moins modérément actifs durant leurs loisirs au cours de la dernière décennie.

Cependant, selon une nouvelle étude, près de la moitié (48 %) des personnes âgées de 12 ans et plus, soit quelque 12,7 millions de personnes, ont été classées comme étant «inactives» durant leurs loisirs en 2005, ce qui se traduit par l'équivalent de moins d'une demi-heure de marche chaque jour.

En outre, 25 % des Canadiens, c'est-à-dire 6,6 millions de personnes, ont déclaré passer habituellement une grande partie de la journée assis. Au cours d'une semaine typique, 41 % des Canadiens, soit 10,8 millions de personnes, ont consacré moins d'une heure à la marche pour se rendre au travail ou à l'école ou encore pour faire des courses.

L'étude, publiée aujourd'hui dans *Rapports sur la santé*, révèle que 52 % des Canadiens âgés de 12 ans et plus ont déclaré être au moins modérément actifs en 2005, en hausse par rapport à 43 % en 1996.

Les niveaux d'activité en dehors des loisirs ont également augmenté. Ainsi, la proportion de personnes qui ont consacré au moins six heures par semaine à la marche ou à la bicyclette dans leurs déplacements quotidiens a grimpé, passant à 24 % en 2005 comparativement au taux de 19 % observé en 1996.

L'étude, fondée sur des données tirées de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2005, permet de constater l'effet de certaines caractéristiques comme l'âge, le sexe et le revenu sur le niveau d'activité physique d'une personne.

Par exemple, en 2005, un pourcentage plus élevé d'hommes que de femmes ont déclaré être au moins modérément actifs pendant leurs loisirs, ce qui équivaut à marcher de 30 à 60 minutes par jour ou à participer à une séance d'exercice d'une heure trois fois par semaine.

En 2005, les personnes les plus actives étaient les jeunes. En effet, 58 % des garçons et 44 % des filles âgés de 12 à 17 ans ont déclaré des niveaux d'activité durant les loisirs qui se comparaient à faire une heure de marche par jour ou 20 minutes de jogging par jour. En comparaison, 24 % des hommes et 23 % des femmes âgés de 35 à 44 ans ont déclaré des niveaux d'activité similaires.

Les personnes se situant dans les tranches de revenu supérieures étaient plus susceptibles de faire de

l'activité physique durant leurs loisirs. Les immigrants, indépendamment du temps passé au Canada, étaient moins susceptibles d'être au moins modérément actifs dans leurs loisirs que les Canadiens dans leur ensemble.

Les Canadiens qui étaient actifs durant leurs loisirs étaient plus susceptibles de juger leur santé comme étant excellente ou très bonne. Ils ont également déclaré de plus faibles niveaux de stress, étaient moins susceptibles de mentionner faire de l'hypertension et étaient moins susceptibles de faire de l'embonpoint ou d'être obèses, comparativement aux personnes ayant déclaré des niveaux d'activité moins élevés.

Aux échelons provincial et territorial, les habitants de la Colombie-Britannique étaient les plus actifs, 59 % d'entre eux ayant déclaré être au moins modérément actifs durant leurs loisirs, suivis de ceux du Yukon (58 %) et de l'Alberta (54 %).

L'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador ont affiché les plus faibles taux pour cette catégorie d'activité, soit 44 % et 46 % respectivement.

Les habitants des plus grandes villes du Canada, soit celles comptant au moins 2 millions de personnes, ont habituellement déclaré des niveaux d'activité physique moins élevés que ceux des plus petites villes et des régions moins peuplées.

### Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3226.

L'étude intitulée «Les Canadiens physiquement actifs», qui fait partie de la diffusion en ligne d'aujourd'hui de la publication *Rapports sur la santé* (82-003-XWF, gratuite), est maintenant offerte à partir du module *Publications* de notre site Web.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Heather Gilmour au 613-951-2114 ([heather.gilmour@statcan.ca](mailto:heather.gilmour@statcan.ca)), Division de l'information et de la recherche sur la santé.

La version intégrale du plus récent numéro de *Rapports sur la santé*, vol. 18, n° 3 (82-003-XWF, gratuit) est maintenant offerte. Une version imprimée (82-003-XPF, 22 \$ / 63 \$) est également en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Pour obtenir plus de renseignements sur les *Rapports sur la santé*, communiquez avec Christine Wright au 613-951-1765 ([christine.wright@statcan.ca](mailto:christine.wright@statcan.ca)), Division de l'information et de la recherche sur la santé. ■

## Nouveaux produits

**Commerce de détail**, juin 2007, vol. 79, n° 6  
**Numéro au catalogue : 63-005-XWF**  
(gratuit).

**Rapports sur la santé**, vol. 18, n° 3  
**Numéro au catalogue : 82-003-XPf** (22 \$/63 \$).

**Rapports sur la santé**, vol. 18, n° 3  
**Numéro au catalogue : 82-003-XWF**  
(gratuit).

**Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.**

Les numéros au catalogue se terminant par : -XWF, -XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB ou -XDF, la version électronique sur disquette, -XCB ou -XCF, la version électronique sur CD-ROM, -XVB ou -XVF, la version électronique sur DVD-ROM et -XBB ou -XBF, une base de données.

### Pour commander les produits

**Pour commander par téléphone, ayez en main :**

- Le titre
- Le numéro au catalogue
- Le numéro de volume
- Le numéro de l'édition
- Votre numéro de carte de crédit.

Au Canada et aux États-Unis, composez le : **1-800-267-6677**

Pour les autres pays, composez le : **1-613-951-2800**

Pour envoyer votre commande par télécopieur, composez le : **1-877-287-4369**

Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte, composez le : **1-877-591-6963**

**Pour commander par la poste, écrivez à :** Finances, immeuble R.-H.-Coats, 6<sup>e</sup> étage, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Reveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 6 % de TPS et la TVP en vigueur.

**Pour commander par Internet, écrivez à :** [infostats@statcan.ca](mailto:infostats@statcan.ca) ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada ([www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)). À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Payantes*.

**Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.**

catalogue 11-001 (anglais) 11-010 (50/04/04/01)



# Le Quotidien

Statistique Canada

Le jeudi 8 juin 1997  
Pour être diffusé à 8 h 30

#### PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Transport urbain, 1996**  
Malgré le ralentissement des services de transport urbain, les Canadiens y ont de moins en moins recours. En 1996, les Canadiens ont effectué en moyenne quelque 46 déplacements à un moyen de transport urbain, soit le même nombre que les années précédentes.
- **Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'œuvre, 1996**  
À l'instar de la croissance des salaires et des emplois, la hausse de la productivité des entreprises canadiennes en 1996 a été considérable. Une fois réajusté, le coût unitaire de la main-d'œuvre a diminué.

#### AUTRES COMMUNIQUÉS

- Indice de l'offre d'emploi, mai 1997 10
- Enquête sur les entreprises à court terme 10
- Ajout de postes permanents, septembre 1997 11
- Production d'œufs, avril 1997 11

#### NOUVELLES PARUTIONS

- 12

Statistique Canada / Statistiek Canada

### Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10<sup>e</sup> étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à [listproc@statcan.ca](mailto:listproc@statcan.ca). Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez : `subscribe quotidien prénom et nom`.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2007. Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.